

<http://lipietz.net/Crise-des-banlieues-rapport-aux-services-publics-les-reponses-du-tiers-secteur-1754>

Paris (75002) - 18h

Crise des banlieues, rapport aux services publics : les réponses du tiers secteur

- Vie publique - Apparitions publiques - Conférences, débats -



Publication date: mardi 24 janvier 2006

Creation date: 6 février 2006

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés



Crise des banlieues, rapport aux services publics : les réponses du tiers secteur Communiqué de presse

Avec la participation du groupe de travail « Banlieues » des Verts et la contribution du Cédis

Dans la série « 3 heures pour l'écologie »

Jacques Boutault

Maire du 2e arrondissement

a le plaisir de vous inviter à un débat public organisé par

Avec :

- ▶ **Alain Lipietz**, Député européen groupe Verts/ALE
- ▶ Joëlle Bordet, psychosociologue, auteure de Les jeunes de la cité, PUF, 1998
- ▶ Zinn-Din Boukhenaiissi, délégué général du Comité National de Liaison des Régies de Quartier
- ▶ Gérard Greneron, secrétaire général du Conseil Européen des Syndicats de Police
- ▶ Mounira Mehiri, administratrice de Profession Banlieue, ancienne animatrice de Partenaires pour la Ville

La crise des banlieues de Novembre 2006 est d'une profondeur structurelle qui ne guérira pas en un jour, mais en traitant au fond les maux de notre société (exclusion, chômage, précarité, racisme, urbanisme concentrationnaire, etc.).

Cela nécessitera en tout état de cause un investissement massif de services publics de toutes natures (nationaux, locaux, associatifs...) dans ces quartiers. Or, constat particulièrement déplaisant pour les élus progressistes et écologistes, les jeunes s'en sont pris justement à ces services publics, parfois défendus par la mobilisation de leurs aînés : crèches, maisons de jeunes, autobus, pompiers... Bien sur, « ils brûlaient ce qu'ils avaient sous la main », et incendier une école ne signifie pas plus la haine de l'instruction que brûler un autobus l'hostilité aux transports en commun.

N'empêche : le manque de respect voire d'affection pour ces services coûteux traduit sans doute un rejet plus profond, en tout cas un manque d'identification à ces investissements sociaux au service, théoriquement, des

habitants. La police en est bien sur l'exemple le plus caricatural.

Une autre conception de ces services (et notamment de la police) est elle possible ? Quel rôle pourrait y jouer le tiers secteur d'économie sociale et solidaire ?

Lieu

Mairie du 11^{ème} arrondissement
Salle Jean Dame
17 rue Léopold Bellan, 75002 Paris,
Métro : Sentier

Inscription

alipietz@europarl.eu.int